

**FICHE TECHNIQUE**  
**Budget de développement 2008-2009**

**Programme : Perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV)**

**MESURE :**

Services de soutien communautaire en logement social pour des projets en développement

**CONTEXTE :**

En 2007-2008, un montant de 1 057 164 \$ a été alloué au soutien communautaire en logement social. L'Agence entend poursuivre l'objectif de consolidation et de développement du soutien communautaire en logement social, en collaboration avec ses partenaires : la Ville de Montréal, l'Office municipal d'habitation, la Fédération des OSBL d'habitation de Montréal et les regroupements d'organismes communautaires concernés. Ainsi, compte tenu des besoins importants dans ce secteur d'activités, l'Agence ajoute un montant de 250 000 \$ afin de soutenir le développement des services dans de nouveaux projets.

**OBJECTIF :**

Offrir des services de soutien communautaire en logement social dans le cadre de projets en développement.

**MONTANT ALLOUÉ :**

<b>Base déboursée :</b> 125 000 \$
<b>Base annualisée :</b> 250 000 \$

**MÉTHODE D'ALLOCATION :**

La formule d'appel d'offres a été retenue par l'Agence afin d'identifier, en collaboration avec ses partenaires, les projets qui permettent le mieux de répondre aux besoins des clientèles.

Afin de compléter cette démarche dans des délais permettant de déposer la proposition des projets envisagés au conseil d'administration du 9 décembre 2008, les phases suivantes sont prévues :

- Identification des critères d'admissibilité des promoteurs, détermination des critères de sélection des projets; élaboration du formulaire de présentation des projets; validation du processus d'appel d'offres et de sélection auprès des partenaires concernés : du 22 septembre au 10 octobre 2008.
- Appel d'offres : du 14 octobre au 3 novembre 2008.
- Analyse des projets et identification des projets retenus : du 4 au 21 novembre 2008.